

Bayonne, le 18 juin 2021

Madame Fabienne LOUSTALOT,
Secrétaire du CHSCT

Objet : Respect des instances paritaires

Madame,

Par courrier en date du 17 juin, vous m'informez de votre intention et de celles des représentants du personnel de ne pas siéger au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) prévu le 18 juin 2021. Vous justifiez cette absence par des manquements procéduraux dans la gestion du dossier de l'aménagement de la villa Irintzi et dans la transmission de l'ordre du jour de la séance.

Tout d'abord, je tiens à vous signaler que je ne peux que regretter votre décision. Les instances paritaires sont un lieu privilégié de dialogue et je déplore que les arguments que vous évoquez ne l'aient pas été dans cet espace.

Concernant le projet d'aménagement de la villa Irintzi, comme évoqué dans le courrier que je vous ai écrit le 4 juin dernier, les dernières évolutions n'ont permis de poser un scénario d'occupation que très récemment. L'ordre du jour du CHSCT mentionnant la visite du site, il était prévu d'évoquer ce sujet avec vous lors de cette instance, conformément aux engagements pris dans la note relative aux projets et aménagements des locaux qui prévoit que « l'autorité territoriale disposera d'un point réservé à l'ordre du jour de chaque séance de CHSCT pour présenter les projets ». La visite de site par les membres du CHSCT, programmée le 5 juillet prochain, s'inscrit également dans cette démarche. Je considère donc une nouvelle fois que le dialogue social et le rôle du CHSCT ont bien été respectés et le demeureront dans l'avenir au regard des échéances programmées.

Concernant l'envoi de l'ordre du jour, je partage le constat de l'envoi formel tardif des rapports. Néanmoins, les sujets inscrits à l'ordre du jour étaient connus puisqu'ils l'ont été à votre initiative ou à celle de l'administration mais avec votre information et votre accord préalables. De plus, ils ont fait l'objet d'une étude conjointe au sein d'un groupe de travail préparatoire au CHSCT qui s'est déroulé le 18 mai dernier en présence des représentants du personnel, de Monsieur BARANTHOL, Conseiller délégué en charge de la Qualité de Vie au Travail et des représentants de l'administration.

Pour toutes ces raisons, je souhaite vivement que le dialogue social reprenne dans les plus brefs délais. Nous avons collectivement et à plusieurs reprises loué sa qualité et ses résultats probants.

Aussi, je vous informe qu'une nouvelle réunion du CHSCT sera programmée, sous la présidence de Madame Renée CARRIQUE, Vice-Présidente en charge des Ressources humaines et du dialogue social, le jeudi 24 juin à 9 heures.

Les convocations vous seront transmises le plus rapidement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes plus sincères salutations.

Bien à vous -

Le Président,

Jean-René ETCHEGARAY

